EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séance du 30 janvier 2006

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : MIIE MASLOUHI

Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - M. NUDANT - Mme JARZAGUET - M. JAPIOT - Mme WILLIAMS - Mme CHOUX - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBAULT - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE

Membres excusés : M. BERTELOOT - M. ALLAERT - M. DANIERE (pouvoir M. PRIBETICH) - Mme DE ALMEIDA -

M. PERRON - M. BAZIN - M. BRIOT - Mme KAROUBI (pouvoir M. BAZIN) - M. J.P. GUION (pouvoir M. JAPIOT)

Membres absents

OBJET DE LA DELIBERATION

Remplacement de transformateurs au pyralène - Année 2006 - Mise en appel d'offres

Monsieur Jean-Pierre Gillot, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, expose:

Mesdames, Messieurs,

Selon la réglementation en vigueur, la Ville est tenue de supprimer, avant 2010, vingt-trois transformateurs au pyralène ; douze d'entre eux l'ont été depuis 2002.

En 2006, les sites concernés par des remplacements de postes seraient les suivants :

- parc des expositions (transformateur 4), boulevard de Champagne, avec une augmentation de puissance pour répondre aux besoins de la foire ;
 - palais des sports, rue Léon Mauris.

Pour 2006, le coût des travaux est estimé à 110 000 € TTC et il est proposé d'engager une procédure d'appel d'offres pour leur réalisation.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Urbanisme, des Equipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1) m'autoriser à lancer la procédure relative au remplacement de transformateurs au pyralène, au titre de l'année 2006, par voie d'appel d'offres ;
 - 2) m'autoriser à signer le marché et tous actes à intervenir pour son exécution ;
- 3) m'autoriser, en cas d'appel d'offres infructueux, à procéder à un nouvel appel d'offres ou à lancer une consultation en vue de la passation d'un marché négocié après mise en concurrence, conformément à l'article 35.I.1° du code des marché s publics ;
- 4) m'autoriser à prendre les décisions de poursuivre l'exécution des travaux en cas de dépassement du montant initial des marchés jusqu'à concurrence de 10 % de ce montant, conformément aux dispositions de l'article 118 du code des marchés publics ;

- 5) dire que le financement de l'opération sera assuré sur les crédits inscrits aux budgets de l'exercice 2006 ;
 - 6) m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions.



Pour Extrait Conforme Le Maire, Pour le Maire, le Premier Adjoint,

Alain MILLOT